

ADSGI

ADS GLOBAL INVEST

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Documentation Institutionnelle ADSGI

Transformer l'information en actif décisionnel. — Doctrine ADSGI.

Cabinet d'intervention en amont des banques, des investisseurs et des institutions. La qualité d'une décision dépend de la qualité de sa documentation.

UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE N'EST PAS UNE INFORMATION EXPLOITABLE.

Collecte · Qualification · Documentation · Structuration · Validation · Présentation · Gouvernance documentaire

Pourquoi les dossiers échouent

Six causes documentaires récurrentes — chacune neutralisée par une documentation gouvernée.

01

Pièces manquantes

Documents requis absents du dossier. La décision ne peut pas être instruite.

02

Versions multiples

Plusieurs versions concurrentes du même document. Le décideur ignore laquelle fait foi.

03

Données incohérentes

Des chiffres et informations qui se contredisent d'une pièce à l'autre.

04

Absence de traçabilité

Origine, date et auteur des pièces non établis ni vérifiables.

05

Absence de synthèse

Aucune lecture d'ensemble. L'information reste dispersée et illisible.

06

Gouvernance absente

Aucun contrôle de version ni autorité documentaire sur le dossier.

L'information ne crée pas de valeur

L'information brute ne décide rien. ADSGI la transforme en documentation institutionnelle exploitable.

INFORMATION BRUTE

✕ Dispersée

Pièces éparses, sans lien ni structure d'ensemble.

✕ Non vérifiée

Origine, date et fiabilité non établies ni contrôlées.

✕ Inexploitable

Le décideur ne peut ni lire ni instruire le dossier.

DOCUMENTATION INSTITUTIONNELLE

01

Qualifiée

Origine, date et fiabilité de chaque pièce vérifiées.

02

Documentée

Chaque information tracée, datée et opposable.

03

Structurée

Pièces organisées en dossier cohérent et lisible.

04

Présentable

Dossier prêt pour la décision d'un comité.

Cycle documentaire ADSGI

De l'information brute à l'actif décisionnel : six étapes contrôlées et traçables.



DOCTRINE UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE N'EST PAS UNE INFORMATION EXPLOITABLE.

Collecte documentaire

Réunir l'ensemble des pièces sources de l'opération.

01

Collecte documentaire

Toute documentation utile, réunie, datée et inventoriée avant analyse.

**UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE
N'EST PAS UNE INFORMATION
EXPLOITABLE.**

01

Contrats

Actes, baux, engagements et conventions signés.

02

Bilans

États financiers et comptes annuels des entités.

03

Relevés

Relevés bancaires et justificatifs de flux.

04

Pièces juridiques

Statuts, K-bis, mandats, pouvoirs et titres.

05

Données opérationnelles

Indicateurs d'activité, loyers et exploitation.

06

Documents techniques

Diagnostics, plans, rapports et expertises.

Qualification documentaire

Contrôler chaque pièce avant tout usage décisionnel.

02

Qualification documentaire

Chaque document éprouvé selon six contrôles opposables.

**UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE
N'EST PAS UNE INFORMATION
EXPLOITABLE.**

01

Cohérence

Concordance des chiffres et informations entre pièces.

02

Complétude

Vérification que toutes les pièces requises sont présentes.

03

Fiabilité

Qualité et solidité de la source du document.

04

Origine

Émetteur et provenance de la pièce établis.

05

Date

Actualité et validité temporelle de l'information.

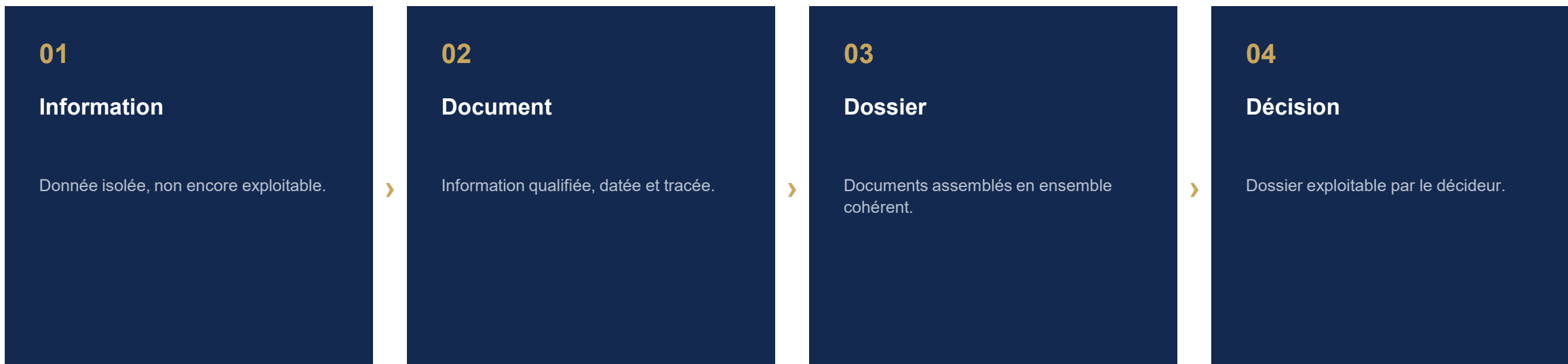
06

Traçabilité

Pièce datée, vérifiée et opposable à un tiers.

Transformation documentaire

De la donnée isolée à la décision : la chaîne de transformation ADSGI.



DOCTRINE

UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE N'EST PAS UNE INFORMATION EXPLOITABLE.

Architecture documentaire ADSGI

Six livrables institutionnels, calibrés selon le décideur et le besoin.

01

One Pager

Synthèse d'une page : l'opération en un coup d'œil.

02

Présentation

Document institutionnel structuré pour le décideur.

03

Executive Summary

Note de synthèse décisionnelle, concise et opposable.

04

Diagnostic

Analyse documentée des forces et points de contrôle.

05

Comité

Dossier complet au standard d'un comité de crédit.

06

DealRoom

Espace documentaire structuré et accès gouverné.

Validation documentaire

Cinq contrôles avant diffusion, garants de l'opposabilité du dossier.

01

Contrôle qualité

Forme, fond et exactitude de chaque pièce vérifiés.



02

Contrôle versions

Version unique faisant foi, antérieures écartées.



03

Cohérence globale

Concordance d'ensemble entre toutes les pièces.



04

Opposabilité

Chaque pièce datée, tracée et opposable à un tiers.



05

Gouvernance documentaire

Autorité unique sur le dossier et ses mises à jour.

DOCTRINE

UNE INFORMATION NON DOCUMENTÉE N'EST PAS UNE INFORMATION EXPLOITABLE.

Présentation institutionnelle

Le document remis transforme l'information en décision pour le décideur.

01

Information

Donnée structurée et documentée.

02

Document

Pièce opposable, intégrée au dossier.

03

Décideur

Banque, investisseur, institution ou family office.

DESTINATAIRES

BANQUES · INVESTISSEURS · INSTITUTIONS · FAMILY OFFICES

Pourquoi cette méthode fonctionne

Six raisons pour lesquelles une documentation gouvernée accélère la décision.

01

Lisibilité immédiate

Le décideur accède à l'essentiel sans ressaisir le dossier.

02

Traçabilité totale

Chaque pièce datée, sourcée et vérifiable à tout instant.

03

Cohérence garantie

Aucune contradiction entre les chiffres et les informations.

04

Opposabilité

Une documentation défendable devant un tiers exigeant.

05

Version unique

Une seule source de vérité, sans ambiguïté de version.

06

Décision accélérée

Un dossier prêt réduit le temps d'instruction du décideur.

Avant ADSGI / Après ADSGI

La même information, transformée : d'un état dispersé à un actif décisionnel.

AVANT ADSGI

- ✗ Documents dispersés
- ✗ Informations contradictoires
- ✗ Absence de synthèse
- ✗ Manque de traçabilité
- ✗ Versions multiples non maîtrisées
- ✗ Décision impossible ou différée

APRÈS ADSGI

- ✓ Architecture documentaire
- ✓ Gouvernance documentaire
- ✓ Cohérence d'ensemble
- ✓ Traçabilité opposable
- ✓ Présentation institutionnelle
- ✓ Décision facilitée et accélérée

Point d'accès institutionnel

Réponse sous 48 heures ouvrées · NDA préalable à tout partage de dossier.

ADS Global Invest SASU

*Cabinet d'intervention en amont des banques, des investisseurs
et des institutions.*

Samer Maarouf

Président — ADS Global Invest

› Diagnostic documentaire

› Executive Summary documentaire

› Structuration

› DealRoom

ADRESSE

17 Rue Cadet — 75009 Paris —
France

SITE

www.adsglobalinvest.com

E-CARD

www.adsglobalinvest.com/adsgi-card

EMAIL

contact@adsglobalinvest.com

TÉLÉPHONE

+33 6 20 20 20 27 · +33 7 82 53 93
04

ORIAS

Immatriculation N° 25003827

CONCLUSION

Une information non documentée n'est pas une information exploitable.

La qualité documentaire conditionne la qualité de la décision.

COLLECTER · QUALIFIER · DOCUMENTER · STRUCTURER · VALIDER · PRÉSENTER

Organiser un entretien confidentiel